



Dossier de ré-adhésion Partenaire économique

Tarif d'adhésion annuelle

Montant du chiffre d'affaire	Entreprises	Associations
De 0€ à 60 000€	40€	20€
De 60 000€ à 100 000€	60€	30€
De 100 000€ à 150 000€	80€	40€
De 150 000€ à 250 000€	100€	50€
De 250 000€ à 400 000€	150€	75€
De 400 000€ à 500 000€	200€	100€
De 500 000€ à 700 000€	250€	125€
De 700 000€ à 1 000 000€	300€	150€
Au-delà de 1 000 000€	360€	180€

Nom du partenaire économique :

Mail :

Règlement par :

- Chèque (à l'ordre de Le Cairn - Monnaie locale et citoyenne)
- Espèce (euros)
- Cairns

D'un montant de : €

À

Le/...../.....

Signature

Les bulletins et les règlements d'adhésions (chèque et espèce) doivent être :

- soit retournés à un bénévole de l'association, si cela vous est proposé
- soit renvoyés par courrier à l'adresse postale du Cairn :

Le Cairn, Monnaie locale et citoyenne
7, rue Très Cloîtres
38000 Grenoble